



REGION
MIDI
PYRENEES



Blason d'Or

Les Volailles du Périgord



CORICO

B BOUCHIAT
GRANDE CUISINE



Les Fils de A. DOUMENGE

4ème Trophée Occitan
Région Midi Pyrénées

A.E.B.

BANQUET
D'OR



BRAKE FRANCE

pour les professionnels de la restauration



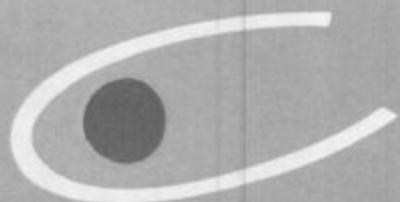
Prodirest

LE FOURNISSEUR N°1 DE LA RESTAURATION

Nestlé Food Services



uprim



UNION DES PERSONNELS DE
RESTAURANTS MUNICIPAUX

2000

Gaz
de
France



TOUS LES PRODUITS DE LA MER
• GROS • IMPORT • EXPORT •

AU PETIT MAREYEUR

SOCAMEL RESCASET

FAGOR



d'aucy



cfc

AFACES

4ÈME CONCOURS REGIONAL FÊTES MIDI PYRÉNÉENNES

Mercredi 15 Novembre

2000

U.P.R.M.

MIDI
PYRÉNÉENNES

MIDI
PYRÉNÉENNES



U.P.R.M. MIDI PYRÉNÉENNES
TROPHEE OCCITAN

BUT DU CHALLENGE

Ce challenge a pour but de promouvoir le travail de cuisine effectué par le Personnel Féminin au service de la Restauration Municipale Autogérée.

RÈGLEMENT ET THÈMES DU CONCOURS

Le concours est organisé par l'UPRM (Union des Personnels de Restauration Municipale de Midi-Pyrénées),

le **Mercredi 15 Novembre 2000**,

et se déroulera au

**CFA de Blagnac
2, Rue Georges Brassens
31700 BLAGNAC**

Toute correspondance devra être adressée à :

**UPRM Midi-Pyrénées
Hôtel de Ville
31700 BLAGNAC**

ARTICLE 1

Qui peut Concourir ?

Le concours de cuisine est ouvert à tout le personnel féminin travaillant dans la restauration autogérée (Restauration scolaire, adultes ou personnes âgées, petite enfance, etc ...) d'une ville de la Région Midi-Pyrénées ou Région limitrophe.

L'équipe qui participera sera composée d'un **Chef de Cuisine Féminin** accompagné d'un **agent féminin** de son choix. A défaut deux agents féminins travaillant en restauration peuvent concourir.

ARTICLE 2

Présélection

Pour permettre au Jury de retenir les équipes, une présélection sera faite à partir des demandes de dossier de candidature envoyé avant le **Lundi 2 Octobre 2000** à UPRM Midi-Pyrénées - Hôtel de Ville - 31700 BLAGNAC.

Chaque équipe Féminine devra nous envoyer leur demande de participation écrite lisiblement en mentionnant les noms, prénoms, adresses, grades et lieu de travail à l'adresse indiquée, en contre partie, elle recevra un dossier.

Le nombre d'équipage est limitée à 13.

ARTICLE 3

Recette à réaliser

Lors de l'épreuve, les équipes Féminines devront réaliser une recette pour 6 personnes à partir d'un panier comprenant un filet de poisson avec des moules et plaque de feuilletage, produit épicerie, fruits et légumes.

Le type de Restauration reste au choix du candidat.

Restaurant scolaire - Personnes âgées - Restauration adultes - Autres Restauration.

Le Thème : Filet de poisson frais accompagné de moules fraîches et plaque de feuilletage. Produit offert par la Société "Au Petit Mareyeur" 82700 MONTECH

Plaque de Banquet d'Or offert par la Société VAMO EXCEL.

ARTICLE 4

Déroulement de l'Epreuve

- ⇒ Accueil des équipes en tenue professionnelle réglementaire.
- ⇒ Présentation du Jury et vérification du panier.
- ⇒ Exécution de la recette choisie : deux assiettes et 1 plat de 4.
- ⇒ Présentation au Jury du plat réalisé.
- ⇒ Proclamation des résultats.
- ⇒ Récompense pour toutes les équipes féminines participant à cette épreuve.
- ⇒ Durée de l'épreuve : **2h 30mn**

ARTICLE 5

Critère de Notation

- | | |
|-----------------------------|---------------|
| ⇒ Présentation des recettes | <i>sur 10</i> |
| ⇒ Originalité de la recette | <i>sur 10</i> |
| ⇒ Présentation du plat | <i>sur 20</i> |
| ⇒ dégustation | <i>sur 30</i> |

L'innovation sera toujours appréciée.

ARTICLE 6

Jury exclusivement Féminin

Le Jury sera composé de :

- ⇒ 1 Chef de Cuisine Féminin.
- ⇒ 1 Professeur du CFA de Blagnac.
- ⇒ 2 Représentantes Féminines de l'UPRM.
- ⇒ 2 Représentantes Féminines de l'Agro Alimentaire.
- ⇒ 1 Représentante Féminine de la Presse.
- ⇒ 1 Diététicienne.
- ⇒ 1 Elève Féminine du CFA.

ARTICLE 7

Récompenses

Chaque participante se verra récompenser par une réplique du TROPHÉE OCCITAN offert par la Société BOUCHIAT ainsi que d'un cadeau offert par les industriels sponsors du concours.

L'UPRM Midi-Pyrénées remettra à chacune un diplôme de participation.

L'équipe qui sera déclarée vainqueur du 4^{ème} TROPHÉE OCCITAN recevra le trophée qu'elle gardera pendant 2 ans et sera membre de droit du Jury pour la 5^{ème} édition.

ARTICLE 8

Les membres de l'UPRM se réservent le droit de modifier le règlement.

Un *Cocktail* clôturera la 4^{ème} édition du TROPHÉE OCCITAN servi par les élèves et les professeurs du CFA de BLAGNAC.